



Info Montmorin

Janvier 2015

Edito du maire

La liberté assassinée.

Au moment où j'écris ces lignes, un véritable acte de guerre endeuille la France. Il y a à peine 4 heures, des journalistes et les meilleurs caricaturistes français viennent d'être assassinés dans leur rédaction à Charlie Hebdo.

Il me paraît dérisoire de vouloir faire le traditionnel éditorial de début d'année qui retrace 2014 et aborde nos objectifs pour 2015 alors que des familles pleurent leurs morts.

Qui n'a pas souri de ces caricatures qui brossaient le tableau de notre société. Toujours incisif, Charlie Hebdo croquait aussi bien les hommes politiques que ceux qui menaient des actions publiques ou sociétales, avec provocations aux yeux de certains, mais toujours avec le souci d'informer le plus grand nombre dans la dérision. La liberté d'expression est la force des démocraties, de ces nations que nous critiquons mais que nous ne sommes pas prêts de vouloir quitter.

Au nom de la liberté d'expression, ces hommes et femmes ont toujours travaillé à visage découvert contrairement à leurs assassins, dont la lâcheté n'a d'égale que leur fanatisme. Comment se défendre devant l'arsenal utilisé par ces assassins lorsque les seules armes de ces journalistes sont des crayons, des gommes, des stylos, et l'humour.

La suite des événements confirme l'organisation quasi militaire des terroristes. Leur fuite, les prises d'otages et ces autres meurtres indiquent que c'est à la république qu'ils s'attaquent.

Notre démocratie est par nature fragile. Ces acquis fondamentaux des droits de l'homme et du respect des citoyens restent vivants, puissants et ne plient sous les coups de la terreur obscurantiste et de la violence.

Je souhaite qu'il n'y ait pas d'amalgame, et que nous soyons, sans angélisme inutile, les protecteurs des valeurs de notre république. Une tâche immense est à accomplir pour que ces idéaux et la valeur qu'ils incarnent pour chacun d'entre nous soient inlassablement transmis.

La Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

Gérard Guillaume

Sommaire

Page 1 : L'édito du maire

Page 2 : L'école et la vie scolaire

Pages 3 et 4 : Vie sociale et culturelle

Page 5 : Les services

Page 6 : La mairie



Dernier dessin de Charb paru le 7 janvier dans Charlie Hebdo, sûrement prémonitoire.

La rentrée scolaire à Montmorin était exceptionnelle cette année. D'abord parce qu'emménager dans un nouvel établissement est toujours source d'inquiétude. Mais aussi, cette année correspondait à la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAPS) nécessitant là-aussi beaucoup de temps et d'énergie.

École de Montmorin = 70 élèves			École d'Isserteaux = 45 élèves	
Classe de Valérie Demarty 23 élèves	Classe de Pascale Gouleret 22 élèves (Remplacée par Angélique Flamand)	Classe de Andrée-Marie Morin (Directrice) 25 élèves	Classe de Sylvie Laillier et Valérie Blateyron 24 élèves	Classe de Céline Pilven et Valérie Blateyron 21 élèves
11 CP + 12 CE1	7CE1 + 11CE2 + 4CM1	11CM1 + 14CM2	7TPS + 12 PS + 5MS	6MS + 15GS

Parents d'élèves délégués.

Isserteaux : Séverine Bonnet - Céline Clouvel - Mélanie Daniel - Claude Dechelle
Montmorin : Alison Da Silva - Catherine Girodet - Philippe Loulier - Florence Peyron - Céline Pinaud.

Les TAPS

Depuis la rentrée de septembre 2014, les 2 écoles ont mis en place les **Temps d'Activités Périscolaires** préconisés par la réforme des rythmes scolaires. Les enfants ont cours maintenant les mercredis matins, mais la journée de classe est allégée et les élèves se voient proposer des activités non scolaires en fin de journée.

A **Isserteaux**, ces activités ont lieu tous les jours (sauf le mercredi), de 15h50 à 16h20 et consistent à des activités de type motricité, lecture, arts plastiques... pour terminer doucement la journée. Elles sont animées par Patricia Fouilhoux et Corinne Lachal.

A **Montmorin**, les TAPs ont lieu de 15h10 à 16h40 les lundis et jeudis. Au 1er trimestre, nous constatons une très bonne participation des enfants (les TAPs ne sont pas obligatoires). Les activités proposées ont été arts plastiques, calligraphie, environnement et sport; elles ont été animées par des intervenants extérieurs, ainsi que par Patricia Conte et Anaïs Chassaigne (salariées du SIMI).

De la rentrée de janvier jusqu'aux vacances d'hiver, tous les élèves pourront participer à une activité théâtre, animée par la troupe « pupitres et compagnies ». Pour le reste de l'année, à partir du 23 février, il y aura sport, arts plastiques, musique, jardin, premiers secours, animation avec la bibliothèque municipale et poterie.



TAPS : séance théâtre du 12 janvier

Une réunion d'évaluation a été organisée en milieu du 1er trimestre avec quelques élèves, des délégués de parents d'élèves, des employés du SIMI et des élus : les enfants ont pu faire part de leurs souhaits (dont poterie, d'autres activités ont été citées mais difficiles à mettre en place), 4 groupes d'élèves ont été constitués au lieu de 3 afin de faire de plus petites entités lors des activités.

Le SIMI

Le Syndicat Intercommunal Montmorin – Isserteaux (SIMI) organise et gère le regroupement pédagogique.

Les employées :

- A Montmorin : Anaïs Chassaigne, Patricia Conte (nouvellement embauchée en sept 2014), Annie Reynard, Marie-Paule Roux (secrétaire).
- A Isserteaux : Patricia Fouilhoux, Corinne Lachal et Véronique Ledourner

Délégués du SIMI

- Pour Isserteaux, 6 personnes issues du conseil municipal : Alexandre Micol, Christine Mouillaud, Michelle Pialoux, Nicolas Pinaud, Bernadette Pireyre, Denise Pironom.
- Pour Montmorin, 7 personnes : Marie Bruel, Virginie Dischamp, Isabelle Dussot, François Fustier, Gérard Guillaume, Florence Peyron, Amandine Raynaud.

Le bureau

Le bureau est constitué de : François Fustier (Président), Bernadette Pireyre (Vice-Présidente), Christine Mouillaud (secrétaire), Florence Peyron (Trésorière), Nicolas Pinaud (membre).

Josiane Mouilhaud est partie à la retraite en septembre 2014 après 24 années au sein du SIMI précédées de 8 années en tant que salariée de la mairie de Montmorin. Nous lui souhaitons de passer une très bonne retraite.



VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Repas des aînés



Comme chaque année, les aînés de Montmorin se sont retrouvés à l'occasion du repas de fin d'année. Ils étaient 75 venus partager cet instant de convivialité qui s'est prolongé tout l'après-midi au rythme de la musique et des pas de danse.

Les personnes n'ayant pu venir recevront un colis distribué par les membres de la commission C.C.A.S.



Jocelyne Glace Le Gars, conseillère générale, Gérard Guillaume, maire, Michèle Rousset, 1ère adjointe ont présenté leurs vœux.

Bibliothèque

Cette année encore la bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages dont le prix Goncourt : "Pas pleurer" de **Lydie Salvayre**, laquelle sera à la mairie de Billom le 1er mars 2015 à l'invitation du collectif : "Autour d'elles".

Avant cette date, nous vous proposons une rencontre conviviale, à la bibliothèque le **samedi 21 février 2015 à 16 h** pour partager nos émotions, nos réflexions... à propos de ce livre... et aussi quelques nourritures terrestres. A bientôt et bonnes lectures!

Rappel : La bibliothèque est ouverte tous les samedi de 10 h à 12 h.



Associations

Les séances de musique se déroulent toujours le vendredi soir à la salle des associations.

Vialentours

Nous avons le plaisir de proposer un nouvel atelier de gymnastique sensorielle, ouvert à tous, qui sera animé par Patrick Laurent les lundi de 18h à 19h30. Cette activité est plus particulièrement destinée à toute personne désirant développer son potentiel à aller vers un mieux être à travers de nouveaux apprentissages basés sur des exercices corporels.

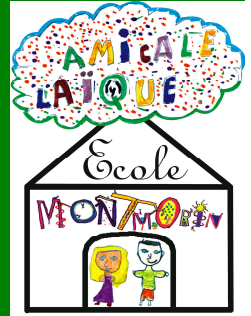


Les « Duponneries » ont, cette année, bénéficié du soleil d' Octobre. Le groupe « Doc Martine » a inauguré pour l'occasion le lancement mondial de son dernier album.

AMICALE LAIQUE DE MONTMORIN



L'équipe de repérage rando 2014



Depuis 6 ans une nouvelle équipe a repris le flambeau de l'association, la composition du bureau pour cette année est la suivante :

* Président : Philippe CLAUZON * Vice-Président : Dominique BENZONI
* Secrétaire : Marie BRUEL * Secrétaire Adjoint : Anthony LAURIER
* Trésorière : Elisabeth VINDERGER * Trésorière adjointe : Estelle VERNET

La vocation première de notre amicale est orientée vers les enfants des écoles. C'est pourquoi en 2014 nous avons participé financièrement au voyage scolaire, à une sortie au festival Puy de Mômes organisés par les maîtresses de l'école de Montmorin et nous avons également financé le spectacle « Juanchito et la flûte enchantée » pour les enfants scolarisés à Isserteaux .

La 19^{ème} MONTMORINOISE se déroulera le 3 mai 2015.

La 19^{ème} MONT'BROC se tiendra le 26 septembre 2015. Nous vous invitons à réserver vos emplacements et repas à partir du 1^{er} septembre au 06 08 75 77 33.

N'oubliez pas le spectacle offert aux enfants des communes de Montmorin et d'Isserteaux le 5 décembre 2015

L'Amicale Laïque organise des cours de gym adultes les mercredis soirs.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui prennent la carte de l'amicale et ainsi apportent leur soutien à nos actions. Merci également pour l'accueil plus que chaleureux que vous nous réservez lors de nos tournées dans les villages.

Un grand merci à tous les bénévoles, membres actifs ou non qui contribuent par leur générosité à faire vivre l'Amicale Laïque de Montmorin.

Pour tous les amoureux des projets populaires où règnent la convivialité et la bonne humeur n'hésitez plus :

Rejoignez-nous !

Philippe CLAUZON



FILDERIC LE MAGICIEN

Spectacle de Noël 2014



Nos champions 2014 de pétanque



Une soirée animée

Contact : 06 08 75 77 33

Le S.B.A. et la collecte des déchets



La redevance incitative.

La Redevance Incitative est une évolution du mode de tarification du service d'enlèvement des déchets ménagers qui remplacera la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

La TEOM, impôt direct additionnel à la taxe foncière est calculée sur la valeur locative des bâtiments et donc sans réel rapport avec la quantité de déchets produits. La Redevance Incitative prend en compte la nature et le nombre des collectes des déchets dans la facturation, permettant à l'utilisateur de payer le prix juste pour le service dont il bénéficie.

2015 – Facturation test « à blanc ».

Les nouvelles modalités de collecte des déchets seront effectives au 1er janvier 2015. Pendant toute cette année, vous recevrez des factures à blanc, qui ne devront pas être réglées. Cette facturation vous permettra de vous familiariser avec la Redevance Incitative, de comprendre son fonctionnement et d'adapter votre consommation (par une réduction des déchets, un meilleur tri de ceux-ci...).

2016 – Mise en œuvre de la Redevance Incitative

Une facturation réelle vous sera adressée en fonction de l'utilisation du service. Elle remplacera la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à compter du 1er janvier 2016.

Pour une utilisation efficace du service

- Présenter les bacs lorsqu'ils sont pleins, afin d'économiser le nombre de levées qui vous sera facturé
- Rentrer votre bac après la collecte, dans la mesure du possible et stockez-le chez vous afin d'éviter tout dépôt extérieur
- Respecter les points de présentation des bacs, si vous ne le connaissez pas, contactez le SBA.

Consultez le site du SBA : www.sba63.fr/

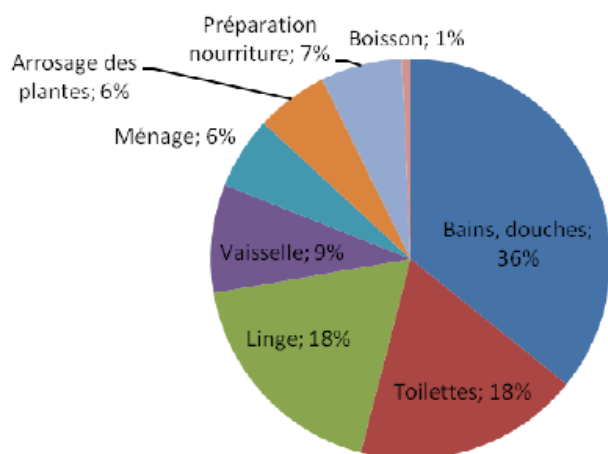
Le S.I.A.E.P. et le service de l'eau

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Rive Gauche de la Dore informe sur les consommations d'eau.

Quelques chiffres :

- ⇒ La consommation moyenne annuelle pour un foyer de 4 personnes est de 120 m³.
- ⇒ Une personne consomme en moyenne 137 litres d'eau par jour

Répartition de la consommation



Quelques chiffres



Mais aussi ...



Si vous pensez qu'il y a une fuite chez vous, n'hésitez pas à surveiller votre compteur d'eau.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'espace « Usager » du site internet du syndicat (www.siaep-rgd.fr/) . Vous pouvez également contacter le syndicat pour toutes questions au 04 73 70 79 65.

Assistants maternelles

Annonce : des parents sont à la recherche d'assistantes maternelles.



Le **conseil municipal** se réunit le deuxième vendredi de chaque mois.

L'ordre du jour et le compte-rendu de chaque conseil sont publiés sur le site internet de la commune

Rappel : les séances du conseil municipal sont publiques.

700

C'est le nombre officiel d'habitants de la commune au 01/01/2015 (Insee).

Etat civil (Juillet – Décembre 2014)

Naissances

BERGER Taïna née le 02 juillet 2014 à Clermont-Ferrand – La Martre

RODRIGUES Marlone né le 14 août 2014 à Beaumont – Gardy

TEISSIER JOURDE Adrien né le 15 août 2014 à Clermont-Ferrand – Serpanoux

MYE Gaël, Maurice né le 18 août 2014 à Beaumont – Le Fournet

GARBERI Sacha né le 10 septembre 2014 à Beaumont – Lotissement La Pillayre

HOULIE Alexis né le 12 décembre 2014 à Thiers - Gardy

Mariages

CHEVRIER Romain et FAIVRE-DUBOZ Tatiana le 02 août 2014 2014 – La Martre

MACALUSO Romuald et MARIE Emmanuelle le 09 août 2014 – Le Perrier

Décès

GRANGER Hélène veuve BRUN décédée le 02 juillet 2014 à Issoire – La Martre

La communauté de commune

Instruction des permis de construire

Jusqu'à présent, les services de l'état assuraient gracieusement l'instruction technique et juridique des autorisations d'urbanisme pour les communes de

moins de 10 000 habitants ou appartenant à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de moins de 20 000 habitants.

A compter du 1er juillet 2015, seules les collectivités membres d'un EPCI de moins de 10 000 habitants pourront continuer à bénéficier de ce service.

Les communes de notre Communauté de Communes doivent donc assurer elles-mêmes l'instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire)

Aussi, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un service d'instruction des autorisations d'urbanisme et des actes relatifs à l'occupation du droit du sol.

Elle a choisi de se joindre aux autres communautés de communes environnantes et de se tourner vers le Grand Clermont pour créer un service interne d'Application des Droits des Sols (ADS)

Augmentation des tarifs du centre aquatique

Les tarifs de centre aquatique n'ont pas évolué depuis son ouverture (07/05/2011). Le Conseil Communautaire a décidé une augmentation de 5% sur l'ensemble des tarifs au 1er janvier 2015. Pour les groupes et l'école de natation l'augmentation sera appliquée au 1er sept. 2015. Le tarif pour les soirées jeunes reste à 1€.

Urbanisme (Juillet – Décembre 2014)

Permis de construire

PC 14 G0005 KONG A SIOU Laurent – restauration ancienne maison + grange –

Le Fournet : accordé le 05/12/2014

Déclarations préalables

DP 14 G0009 BERTHON Jacques – réfection de toiture – Le Fournet

DP 14 G0010 VERNET Yvette – création d'un balcon ouvert – La Martre

DP 14 G0011 THEAILLER Cyril – panneaux photovoltaïques – Le Fournet

DP 14 G0012 LONGT David – création d'un atelier – Le Bois

DP 14 G0013 GARNIER Thierry – panneaux solaires – Bessadet

Tarif 2015 salle des fêtes

- Personne résidant sur la commune : 150€
- Personne extérieure : 422€
- Caution : 135€
- Caution tri sélectif : 50€

Le planning de réservation est régulièrement mis à jour sur notre site internet.

Tout le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.